

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00002 Numéro SIREN : 892 493 644 Nom ou dénomination : A TOUT WAX
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2024 sous le numéro de dépôt 11927

REPUBLIQUE FRANÇAISE		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2023 cerfa N° 11084* 24	
01/01/22		31/12/22		FIRMIER		N	
A TOU T WAX		8 Rue des Gardinoux		93300 AUBERVILLIERS		SIRET 8 9 2 4 9 3 6 4 4 0 0 0 1 7	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :		Mel hgc.france@orange.fr		119 27	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :		SIRET			
Activités exercées		Commerce de détail de textiles, d'habil		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		13 075	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom - Adresse		N			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom - Adresse		N			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI X NON		Si oui, indication du logiciel utilisé		ISACOMPTA CONNEXI	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.							
IMMANUEL SEROT 28 QUAI ALFORTVILLE 94140 ALFORTVILLE		Tél : 0149779167		Nom et adresse du déclarant :			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné		Date 27/03/23 Lieu AUBERVILLIERS		Président			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire		BENJAMIN			
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :		Signature					

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾							c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e	
							f	
							g	
							h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)	
J	REMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) :			Pour les SARI	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. I, à titre de traitements, emoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société				
* SARI : tous les associés ; * SNCA : associés gérants, * SNC ou SCs : associés en nom ou commandités * SLP et sie de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
					à titre de traitements, emoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1			2	3	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
K	DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPÔT							
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %				
					0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DNS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				20 202	MVI restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
					MVI imputée sur les PVI de l'exercice			
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVI réalisée au cours de l'exercice			
					MVI restant à reporter			
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONCS (article 222 bis du CGI)							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 902 septies
A du code général des impôts)



N°15948*05

Désignation de l'entreprise		A TOUT WAX		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		8 Rue des Gardinoux 93300 AUBERVILLIERS				
SIRET		8 9 2 4 9 3 6 4 4 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 14		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 2		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012		
	incorporelles { Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	1 977	030	778	
	Immobilisations financières * (1)	040	4 981	042	4 981	
	Total I (5)	044	6 957	048	778	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	1 550	062	1 550
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	1 008	070	1 008	
		{ Autres* (3)	072	3 595	074	3 595
	Valeurs mobilières de placement	080	15	082	15	
	Disponibilités	084		086		
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	6 168	098	6 168	
	Total général (I + II)	110	13 126	112	778	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132				
	Report à nouveau	134	-13 179			
	Résultat de l'exercice	136	-13 075			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	-25 254			
Provisions pour risques et charges	Total II	154				
(4) DETTES	Emprunts et dettes assimilées	156	175			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	5 995			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...169 26 943)	172	31 432			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	37 602			
Total général (I + II + III)		180	12 348			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-SOI-SD

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire de l'article 32 septies Annexe de l'article 32 septies		Désignation de l'entreprise A LOU I WAX		Neant ☐			
		Exercice clos le					
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		3 1 1 2 2 2 2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209 31 084		210	69 196		
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214			
			217	218			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée*			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	94		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	69 290		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	82 599		
	Variation de stocks (marchandises)*			236	-100		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240			
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : - mobilier - immobilier)			242	26 065		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *	243	1 250	244	2 266		
	Remunérations du personnel*			250	20 654		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	176		
	Dotations aux amortissements*			254			
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	82		
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	82 354		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-13 064		
Produits financiers (III) 280				294	11		
Charges financières (V)				290			
Produits exceptionnels (IV)				300			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 239 septies A)	347		}			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)				310	-13 075		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	13 075		
Reintégrations	Remunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des époux et d'associés	247		330			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 septies)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEL (44 septies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 quinquies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ELANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
	BLD (44 sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655	
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643	
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645	
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647	
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648	
		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641	
Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990			
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	13 075		
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * 13 179 dont imputés sur le résultat					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	13 075		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A TOUT WAX				Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale ¹
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452	977	454		456	977	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 000	472		474		476	1 000	
Immobilisations financières		480	4 821	482	160	484		486	4 981	
TOTAL		490	5 821	492	1 137	494		496	6 957	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	277	544		546	277	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	168	562	333	564		566	501	
TOTAL		570	168	572	610	574		576	778	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : A TOUT WAX						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immo incorp	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst techniques mat et outillage	730		735						
Inst générales agencements amen. div	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL		770		775					
						Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	13 179				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter				
Déficits imputés				983					
Déficits reportables				984	13 179				
Déficits de l'exercice				860	13 075				
Total des déficits restant à reporter				870	26 254				
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381	
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

Formulaire obligatoire (article 102 septies
A bis du Code général des impôts)

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Designation de l'entreprise		A TOUT WAX		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le		01/01/2022		et clos le	
		31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DIF) : Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DIF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117. Vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024		016	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-SD-SD, au 3 "Déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au 3 "Répartition des salariés"

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023



Formulaire obligatoire art
88 de l'ann. III au C.G.

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN

8 9 2 4 9 3 6 4 4

DE NOMINATION DE L'ENTREPRISE A TOUT WAX

ADRESSE (voie) 8 Rue des Gardinoux

CODE POSTAL 93300

VILLE AUBERVILLIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BINICI Prenom(s) Unit
Nom marital % de détention 100.0000 Nb de parts ou actions 100.00
Naissance Date 08/12/1989 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays France
Adresse N° 1 Voie Avenue de la Villageoise
Code Postal 93140 Commune BONDY Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prenom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance Date N° Département Commune Pays
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NO1-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN

8 9 2 4 9 3 6 4 4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A TOUT WAX

ADRESSE (voie) 8 Rue des Gardinoux

CODE POSTAL 93300

VILLE AUBERVILLIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

A tout wax

société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 €

Siège social: 8 rue des Gardinoux

93 300 Aubervilliers

Rcs de Bobigny n° 892 493 644

Procès verbal des décisions du président, actionnaire unique, du vingt-huit juin deux mil vingt-deux.

L'an deux mil vingt-deux, et le vingt-huit juin, à trois heures et demie, l'actionnaire unique, en la personne de Monsieur Binici Umit, président de la société par actions simplifiée, à tout wax, décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le trente et un décembre deux mil vingt et un.

Le déficit de l'exercice clos le trente et un décembre deux mil vingt et un s'élève à 13 179 €. Ce lui ci est affecté au compte de report à nouveau, pour un montant de 13 179 € élevant ce lui ci à montant de 13 179 €.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui a été signé par le président.

Monsieur Binici Umit

